

**ONTARIO COLLEGE OF TRADES**  
**ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO**

Cahier de normes  
de formation  
d'apprentissage

Mécanicien industriel  
ou mécanicienne  
industrielle  
(de chantier)

433A

2010





**ONTARIO COLLEGE OF TRADES**  
**ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO**

Nom de l'apprenti ou de l'apprentie : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Métier : \_\_\_\_\_

**N° du contrat d'apprentissage enregistré conclu avec le MFCU :**

\_\_\_\_\_

**N° de membre de l'OMO :**

\_\_\_\_\_

Ce document est la propriété de l'apprenti ou de l'apprentie dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion à l'Ordre, veuillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse [www.ordredesmetiers.ca](http://www.ordredesmetiers.ca).

<b><u>TABLE DES MATIÈRES</u></b>	<b><u>PAGE</u></b>
Modalités du contrat d'apprentissage enregistré et ressources .....	6
Présentation de la norme de formation par l'apprentissage (NFA).....	7
Rôles et responsabilités.....	8
Rôles et responsabilités de l'OMO et du MFCU .....	8
Rôles et responsabilités des apprentis .....	9
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs .....	10
Sécurité.....	11
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes.....	12
Champ d'exercice .....	12
Lignes directrices du programme.....	12
Exigences du programme .....	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative.....	13
Résumé des compétences essentielles .....	13
Formation des apprentis – conseils à l'intention des apprentis, des superviseurs et des formateurs.....	14
Avis de collecte de renseignements personnels.....	17
Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP).....	18 à 23
<b><u>ENSEMBLES DE COMPÉTENCES</u></b>	
U4600.0    Se protéger et protéger les autres.....	24
U4601.0    Communiquer .....	27
U4602.0    Utiliser des dessins et des schémas.....	28
U4603.0    Utiliser des outils à main et des outils motorisés.....	30
U4604.0    Utiliser des machines-outils.....	33
U4605.0    Utiliser des instruments de mesure de précision .....	37

U4606.0	Utiliser des matériaux et des dispositifs de fixation .....	40
U4607.0	Utiliser des lubrifiants .....	42
U4608.0	Arrimer et lever des charges .....	44
U4609.0	Installer et entretenir des systèmes de manutention des matériaux .....	47
U4610.0	Installer et entretenir des systèmes de transmission d'énergie.....	50
U4611.0	Installer et entretenir des compresseurs.....	52
U4612.0	Installer et entretenir des pompes .....	54
U4613.0	Installer, mettre en service et entretenir des moteurs principaux et des machines	56
U4614.0	Souder et joindre par brasage fort et tendre .....	60
U4615.0	Installer et entretenir des paliers, des joints d'étanchéité et des garnitures.....	63
U4616.0	Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes .....	66
U4617.0	Installer et entretenir des systèmes de transmission d'énergie par fluide .....	68
U4618.0	Effectuer l'entretien préventif et prédictif.....	73
Définitions .....		75
Prêt à passer l'examen?.....		80
Dossier(s) de l'apprenti ou de l'apprentie.....		81
Annexes relatives à l'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités		
	Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage.....	(Annexe A)
	Attestation de fin d'apprentissage.....	(Annexe B)
	Attestation de compétences à l'intention des parrains.....	(Annexe C)
	Bureaux d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités.....	(Annexe D)

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, veuillez cliquer sur le lien suivant : [www.ordredesmetiers.ca](http://www.ordredesmetiers.ca).

© 2013, Ordre des métiers de l'Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

## **MODALITÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE ENREGISTRÉ**

### **L'apprenti(e) convient :**

- **d'informer le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) de tout changement de leurs coordonnées ou de leur parrain dans les sept jours;**
- de suivre les directives juridiques du parrain et de la formatrice ou du formateur, et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans les normes de formation du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'« Ordre »);
- d'obtenir auprès du parrain et des formatrices ou formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences contenues dans les normes de formation du métier.

### **Le parrain convient :**

- de s'assurer que l'apprenti(e) suive la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre;
- de s'assurer que les formatrices ou formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a atteint chaque compétence énoncée dans les normes de formation du métier;
- de suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e), et avec les formatrices ou formateurs lorsque le parrain et la formatrice ou le formateur ne sont pas la même partie.

RESSOURCE	LIEN
Programme du Sceau rouge	<a href="http://www.red-seal.ca">www.red-seal.ca</a>
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	<a href="http://www.tcu.gov.on.ca">www.tcu.gov.on.ca</a>
Emploi Ontario	<a href="http://www.tcu.gov.on.ca">www.tcu.gov.on.ca</a>
Service Canada	<a href="http://www.servicecanada.gc.ca">www.servicecanada.gc.ca</a>
<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>	<b><u><i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i></u></b>
Ministère du Travail de l'Ontario – Partenaires en santé et sécurité	<a href="http://www.labour.gov.on.ca">www.labour.gov.on.ca</a>
Conseil des nominations à l'Ordre des métiers	<a href="http://www.cot-appointments.ca">www.cot-appointments.ca</a>
Essential Skills Ontario	<a href="http://www.essentialskillsontario.ca">www.essentialskillsontario.ca</a>
Guide de préparation à l'examen	<a href="http://www.ordredesmetiers.ca">www.ordredesmetiers.ca</a>

## **PRÉSENTATION DE LA NORME DE FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE (NFA)**

Depuis le 8 avril 2013, l'Ordre des métiers de l'Ontario est chargé de l'élaboration et de la mise à jour des normes de formation par l'apprentissage dans la province de l'Ontario.

Veillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour au sujet de l'Ordre : [www.ordredesmetiers.ca](http://www.ordredesmetiers.ca).

Cette norme de formation par l'apprentissage (NFA) doit être utilisée par l'apprenti ou l'apprentie et son parrain comme attestation officielle de formation. Vous devez remplir ce document pour terminer votre apprentissage et recevoir votre certificat d'apprentissage.

Cette norme de formation détermine les compétences requises pour ce métier et le programme de formation correspondant. Elle a été rédigée sous forme d'énoncés qui décrivent chacune des compétences que vous devez acquérir en vue de pouvoir exercer votre métier comme il faut.

Le formateur ou la formatrice et l'apprenti ou l'apprentie doivent confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

Cette norme de formation par l'apprentissage (NFA) en milieu de travail est un document que l'on remet aux apprentis ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (CAE) en Ontario. Elle vise à consigner les compétences qu'un apprenti ou une apprentie a acquises dans l'exercice du métier dans lequel il ou elle est inscrit ainsi que le temps de travail qu'il ou elle y a consacré. Cette norme de formation par l'apprentissage a été élaborée par l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'Ordre) et est utilisée par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU).

Cette norme de formation par l'apprentissage, qui vise le métier de mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (de chantier) 433A, a été élaborée en consultation avec un groupe de représentants de l'industrie, qui peut comprendre des membres d'un conseil de métier / comité de travail connexe.

Les renseignements présentés dans cette norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de son impression et destinés à une utilisation générale.

## **RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

### **Ordre des métiers de l'Ontario**

En vertu de la [Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage \(LOMOA\)](#), l'Ordre a la responsabilité :

- d'établir et de maintenir des normes d'admissibilité à l'Ordre;
- de délivrer des certificats de qualification et des attestations d'adhésion;
- de tenir un [registre public](#) des membres de l'Ordre;
- de recevoir les plaintes et de faire enquête sur celles-ci et de déterminer les mesures disciplinaires à prendre;
- de créer des programmes d'apprentissage et d'établir des normes de formation et le champ d'exercice de chaque métier;
- d'effectuer des évaluations d'équivalence professionnelle (ÉÉP);
- de fixer les ratios compagnon-apprenti;
- de veiller au respect de la loi (LOMOA) et de la réglementation;
- de promouvoir les métiers spécialisés et d'effectuer des travaux de recherche.

Pour toute question liée à votre adhésion à l'Ordre dans la catégorie Apprentis, vous devez communiquer directement avec l'Ordre au 647 847-3000 ou au numéro sans frais 1 855 299-0028.

### **Ministère de la Formation et des Collèges et Universités**

Le MFCU a la responsabilité :

- d'enregistrer les contrats d'apprentissage;
- de déterminer les personnes qui sont autorisées à offrir de la formation par l'apprentissage;
- d'approuver les agents de formation;
- de délivrer des certificats d'apprentissage;
- d'administrer les examens sanctionnés par un certificat de qualification;
- de promouvoir les métiers spécialisés et l'apprentissage;
- d'élaborer des politiques et d'effectuer des évaluations et des travaux de recherche;
- de faire adopter des règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré (CAE) ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec le centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.



### **Rôles et responsabilités des apprentis**

Un apprenti ou une apprentie est une personne qui a conclu un CAE avec un parrain afin de recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par l'Ordre.

À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage.

#### Étapes

1. Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion à l'Ordre, veuillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse [www.collegeoftrades.ca](http://www.collegeoftrades.ca).
2. À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous devez acquérir des compétences ou des ensembles de compétences dans le cadre de ce CAE, qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre compagnon ou compagne, votre superviseur ou superviseuse ou votre formateur ou formatrice.
3. De plus, vous devez veiller à ce que votre parrain actuel remplisse et signe votre attestation de compétences une fois que vous aurez démontré posséder toutes les compétences obligatoires de ce CAE. Une fois que c'est fait, nous vous recommandons de remettre la norme de formation au bureau du MFCU de votre région.
4. Vous devez informer le personnel du bureau du MFCU de votre région de toute modification aux renseignements suivants :
  - l'adresse de votre parrain;
  - vos nom et adresse;
  - le nom de votre parrain, notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un nouveau parrain.
5. Une fois que vous avez acquis les compétences et les ensembles de compétences indiqués dans les zones non ombrées de la norme de formation, vous devez remettre l'attestation de fin d'apprentissage (feuille pliée au milieu du présent document) et la norme de formation remplie et signée au bureau du MFCU de votre région.

### **Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs**

Une norme de formation détermine les compétences à acquérir en milieu de travail pour un métier donné ainsi que le programme de formation correspondant.

Cette norme de formation a été rédigée sous forme d'énoncés concis qui décrivent chacune des compétences que doit acquérir l'apprenti ou l'apprentie en vue de pouvoir exercer son métier comme il faut. Être compétent signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise sur demande.

En utilisant cette norme de formation, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences nécessaires à leur métier.

Les formateurs et les apprentis doivent valider les compétences acquises avec succès en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié.

Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Les formateurs ou les compagnons doivent apposer leur signature en se fondant sur l'évaluation et le jugement professionnel des compagnons à l'effet que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du compagnon ou de la compagne ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti ou de l'apprentie.

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

### **SÉCURITÉ**

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et elles exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des employés et de la population. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident ou une blessure, ou y contribuer.

Il est généralement reconnu qu'une attitude sécuritaire contribue à un milieu sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique pour tous.

Les gens de métier sont probablement, parmi toute la main-d'œuvre, les travailleurs les plus exposés aux dangers; en conséquence, ils doivent bien connaître et appliquer la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (1990) et ses règlements traitant de la sécurité personnelle, ainsi que les règles de sécurité personnelle pertinentes à chaque tâche.

#### **Aspects juridiques et administratifs de la sécurité**

La prévention des accidents et le maintien de conditions de travail sécuritaires sont des responsabilités qui reviennent à l'employeur et à l'employé.

#### **Responsabilités de l'employeur – L'employeur doit :**

- installer et entretenir du matériel de sécurité et des dispositifs de protection;
- s'assurer que l'on porte des vêtements de travail sécuritaires;
- appliquer des méthodes de travail sécuritaires;
- fournir des dispositifs de protection pour les machines, le matériel et les outils;
- se conformer à tous les règlements sur la prévention des accidents;
- former les employés sur l'utilisation sécuritaire du matériel.

#### **Responsabilités de l'employé – L'employé doit :**

- travailler conformément aux règlements sur la sécurité ayant trait au milieu du travail;
- travailler de manière sécuritaire pour lui-même et pour ses collègues.

#### **Responsabilités de l'Agence pour la santé et la sécurité au travail :**

- L'Agence pour la santé et la sécurité au travail (ministère du Travail de l'Ontario) effectue des inspections périodiques des milieux de travail afin de s'assurer du respect des règlements de sécurité de l'industrie.

## **RÉSUMÉ/DIRECTIVES DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE**

### **Champ d'exercice**

Le champ d'exercice du métier de mécanicien industriel ou mécanicienne industrielle (de chantier) est décrit à l'article 21 du Règlement de l'Ontario 276/11 pris en application de la LOMOA et se lit comme suit :

Le champ d'exercice du métier de mécanicien industriel ou mécanicienne industrielle (de chantier) comprend l'installation, le dépannage, l'entretien et la réparation des machines et du matériel mécanique industriels.

Règl. de l'Ont. 276/11, art. 21.

\* Bien que la norme de formation se fonde sur la portée du champ d'exercice décrit dans le règlement (article 21 du Règlement de l'Ontario 276/11 pris en application de la LOMOA), elle ne prétend ni augmenter ni modifier la portée du champ d'exercice fourni dans le règlement.

### **Lignes directrices du programme**

#### **Durée de la formation en milieu de travail**

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre 7 280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

#### **Durée de la formation en classe**

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre 720 heures de formation en établissement pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

#### **Ratio compagnon-apprenti**

Même si certains métiers régis par la LOMOA sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti (ratios) fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. L'industrie a plutôt recommandé un ratio exigé de compagnon-apprenti de un compagnon (ou de personnes considérées comme tel) pour un apprenti pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

### **Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative**

Les règlements pris en application de la LOMOA régissent les métiers réglementés en Ontario et leur classification dans la catégorie « à accréditation obligatoire » ou la catégorie « à accréditation facultative ». Le métier de mécanicien industriel ou mécanicienne industrielle (de chantier) est classé comme métier à accréditation facultative.

### **RÉSUMÉ DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

Certaines compétences s'avèrent essentielles au travail, dans les études et dans la vie de tous les jours. Elles fournissent les bases nécessaires à l'apprentissage de toutes les autres compétences et permettent aux gens d'évoluer sur le plan professionnel et de s'adapter au changement dans leur milieu de travail. Grâce à des recherches approfondies, le gouvernement du Canada et d'autres organismes nationaux et internationaux ont établi et validé neuf compétences essentielles. Ces compétences sont mises en application de différentes façons dans presque toutes les professions et dans la vie quotidienne.

Divers outils approuvés par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) ont été mis au point dans le but de soutenir les apprentis dans le cadre de leur formation et de mieux les préparer à une carrière dans les métiers. On peut utiliser ces outils de façon autonome ou avec l'aide d'une personne de métier, d'un formateur ou d'une formatrice, d'un employeur, d'un enseignant ou d'une enseignante ou d'un mentor pour :

- comprendre comment les compétences essentielles sont utilisées dans les métiers;
- se renseigner sur les points forts et les points à améliorer à l'égard d'une compétence essentielle donnée;
- parfaire ses compétences essentielles et accroître ses chances de succès dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

On trouvera un lien vers le profil complet des compétences essentielles des métiers désignés Sceau rouge à l'adresse [www.red-seal.ca](http://www.red-seal.ca).

## **FORMATION DES APPRENTIS**

### **Conseils à l'intention des apprentis**

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez des habitudes de travail sécuritaires.
- Utilisez votre norme de formation par l'apprentissage (NFA) comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises.
- Écoutez les suggestions de votre superviseur ou superviseuse ou de votre formateur ou formatrice.
- Parlez de vos besoins de formation avec votre parrain.
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller ou conseillère en formation, votre formateur ou formatrice ou votre parrain.
- Posez des questions à votre superviseur ou superviseuse ou à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail.
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail.
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, confirmez cet état de fait en apposant votre signature à l'endroit prévu à cette fin et veillez à ce que votre superviseur ou superviseuse ou votre formateur ou formatrice fasse de même. De plus, veillez à ce que votre parrain appose sa signature à l'endroit prévu à cette fin une fois que vous avez démontré avoir acquis un « ensemble de compétences ».

### **Parrain**

Les parrains doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré (CAE) sont respectées. En vertu du CAE, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de l'attestation de compétences de l'apprenti ou de l'apprentie et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

### **Conseils à l'intention des parrains**

- Choisissez un formateur ou une formatrice qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifié(e) et d'un abord facile.
- Invitez le formateur ou la formatrice à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.).
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires.
- Donnez du temps au formateur ou à la formatrice pour démontrer les compétences.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.
- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.

- Faites participer à la fois l'apprenti ou l'apprentie et le superviseur ou la superviseuse ou bien le formateur ou la formatrice à l'élaboration du plan d'apprentissage et observez leur travail fréquemment.
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti ou l'apprentie ainsi que le superviseur ou la superviseuse ou le formateur ou la formatrice.
- Servez-vous de la norme de formation par l'apprentissage comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement.
- Remplissez l'attestation de compétences dès que l'apprenti ou l'apprentie a démontré avoir acquis les compétences visées.

### **Formateur ou formatrice**

Un formateur ou une formatrice est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti ou l'apprentie doit se conformer en milieu de travail. Dans les métiers à accréditation obligatoire, un formateur ou une formatrice doit détenir un certificat de qualification valide et être membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons.

Dans les métiers à accréditation facultative, un formateur ou une formatrice est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- détenir un certificat de qualification valide (ou un certificat de qualification temporaire) et être membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons;
- détenir une attestation d'adhésion à l'Ordre dans la catégorie Ouvriers qualifiés;
- détenir un certificat de qualification qui a été délivré antérieurement par le MFCU;
- détenir un certificat d'apprentissage du métier;
- avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et [ou] heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en établissement du programme d'apprentissage du métier;
- posséder une expérience de travail équivalente à celle du programme d'apprentissage (être admissible à l'adhésion à l'Ordre dans la catégorie Compagnons ou Ouvriers qualifiés) ou avoir les compétences indiquées dans la norme de formation.

### **Conseils à l'intention des formateurs**

Le formateur ou la formatrice chargé(e) de l'enseignement théorique n'est pas autorisé(e) à confirmer l'acquisition des compétences apparaissant dans le présent registre.

Pour ce métier, le conseil de métier de mécanicien-monteur industriel ou mécanicienne-monteuse industrielle de l'Ordre des métiers de l'Ontario recommande qu'un formateur ou une formatrice soit un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

- Montrez et adoptez des habitudes de travail sécuritaires.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect.

- Examinez la norme de formation avec l'apprenti ou l'apprentie et mettez au point un plan de formation.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.
- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document.
- Encouragez l'apprenti ou l'apprentie à poser des questions et répondez-y.
- Faites preuve de patience.
- Expliquez et démontrez les compétences.
- Donnez régulièrement de la rétroaction.
- Lorsque l'apprenti ou l'apprentie a acquis des compétences, confirmez cet état de fait en apposant votre signature aux endroits prévus à cette fin.
- Servez-vous de la norme de formation comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant la norme de formation, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences qui y sont énoncées.



## **AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter cette norme de formation au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU). Vous devrez produire votre attestation de fin d'apprentissage signée au MFCU afin de terminer votre programme. Le MFCU utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le MFCU communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à l'Ordre des métiers de l'Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Le ministère recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels en vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*.
4. Si vous avez des questions au sujet de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de vos renseignements personnels par le ministère, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Directeur, InfoCentre Emploi Ontario  
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités  
33, rue Bloor Est, 2<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3  
Numéro sans frais : 1 800 387-5656; Toronto : 416 326-5656  
ATS : 1 866 553-6339 ou 416 325-4084

**PROFIL DE L'ANALYSE DES COMPÉTENCES**

**Mécanicien industriel ou mécanicienne industrielle (de chantier) – 433A**

*(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis et démontrés.)*

**ENSEMBLES DE COMPÉTENCES**

**COMPÉTENCES**

<b>SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES</b>          <b>U4600.0</b>	Adopter des habitudes de travail sécuritaires.          4600.01	Recourir aux procédures de verrouillage et de neutralisation des machines et du matériel.          4600.02	Porter, ajuster et entretenir des vêtements et du matériel de protection individuelle.          4600.03	Se conformer aux consignes de sécurité relatives aux espaces clos.          4600.04	Suivre les consignes de premiers soins de l'entreprise.          4600.05
	Utiliser des techniques de prévention des incendies.          4600.06	Exécuter tous les travaux conformément aux normes de sécurité et de bon entretien des lieux de travail de l'entreprise.          4600.07			
<b>COMMUNIQUER</b>          <b>U4601.0</b>	Communiquer avec les collègues de travail, les représentants de l'entreprise et les membres d'autres corps de métier.          4601.01	Rédiger des rapports d'entretien et des rapports techniques sur des tâches spécifiques.          4601.02			
<b>UTILISER DES DESSINS ET DES SCHÉMAS</b>          <b>U4602.0</b>	Utiliser des dessins techniques et des dessins et symboles de machines et de composants.          4602.01	Produire des dessins et des croquis d'assemblages et de composants.          4602.02	Utiliser des rapports, des manuels techniques et des manuels des fabricants.          4602.03	Utiliser des schémas et des diagrammes.          4602.04	

## MÉCANICIEN INDUSTRIEL/MÉCANICIENNE INDUSTRIELLE (DE CHANTIER)

<b>UTILISER DES OUTILS À MAIN ET DES OUTILS MOTORISÉS</b>  <b>U4603.0</b>	Utiliser des outils de fixation.	Utiliser des outils à main.	Utiliser des outils de coupe de métaux.	Utiliser des instruments de mesure.	Utiliser des outils motorisés portatifs.
	4603.01	4603.02	4603.03	4603.04	4603.05
	Utiliser des outils de choc et des outils à cartouches.				
	4603.06				

<b>UTILISER DES MACHINES-OUTILS</b>  <b>U4604.0</b>	Recourir à l'information contenue dans les tableaux et les spécifications ayant trait à la vitesse, à l'avance, à la coupe des filets, au perçage et au taraudage.	Appliquer des formules et des calculs liés au métier.	Utiliser des perceuses sur socle et des perceuses radiales.	Utiliser des scies à ébouter et à ruban.	Effectuer des travaux de tournage.
	4604.01	4604.02	4604.03	4604.04	4604.05
	Effectuer des travaux de fraisage.	Utiliser des accessoires pour machines-outils.	Utiliser du matériel de fabrication.		
	4604.06	4604.07	4604.08		

<b>UTILISER DES INSTRUMENTS DE MESURE DE PRÉCISION</b>  <b>U4605.0</b>	Utiliser des micromètres internes et externes.	Utiliser des verniers.	Utiliser des instruments d'alignement de précision.	Utiliser d'autres appareils de mesure de précision.	Utiliser des instruments et du matériel de mesure et d'essai.
	4605.01	4605.02	4605.03	4605.04	4605.05

## MÉCANICIEN INDUSTRIEL/MÉCANICIENNE INDUSTRIELLE (DE CHANTIER)

Établir des repères et des emplacements de changement de direction.				
4605.06				

<b>UTILISER DES MATÉRIAUX ET DES DISPOSITIFS DE FIXATION</b>	Utiliser des matériaux en métal ferreux et non ferreux et en alliage spécial.	Utiliser des matériaux non métalliques.	Choisir un système de filetage de vis.	Installer des dispositifs de fixation.	
<b>U4606.0</b>	4606.01	4606.02	4606.03	4606.04	

<b>UTILISER DES LUBRIFIANTS</b>	Déterminer les caractéristiques et la composition des lubrifiants.	Utiliser des huiles et des graisses.	Utiliser des lubrifiants spéciaux.	Installer, entretenir et réparer des systèmes de graissage des machines et des installations d'usine.	Manipuler et entreposer tous les lubrifiants et toutes les graisses.
<b>U4607.0</b>	4607.01	4607.02	4607.03	4607.04	4607.05

<b>ARRIMER ET LEVER DES CHARGES</b>	Planifier les opérations de levage.	Utiliser du matériel d'arrimage et de levage.	Inspecter le matériel d'arrimage et de levage.	Utiliser des signaux manuels et (ou) radio courants.	Utiliser du matériel de levage manuel ou motorisé.
<b>U4608.0</b>	4608.01	4608.02	4608.03	4608.04	4608.05

<b>INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE MANUTENTION DES MATÉRIAUX</b>	Installer, aligner et entretenir des transporteurs.	Installer et entretenir des composants de transporteurs.	Raccorder des courroies de transporteurs.	Vérifier le centrage des tendeurs et des poulies.	Inspecter et entretenir des ponts roulants, des palans suspendus et des systèmes monorails.
<b>U4609.0</b>	4609.01	4609.02	4609.03	4609.04	4609.05

## MÉCANICIEN INDUSTRIEL/MÉCANICIENNE INDUSTRIELLE (DE CHANTIER)

Installer et entretenir des appareils de robinetterie de systèmes de manutention de matériaux.	Installer et entretenir la tuyauterie et les conduits de systèmes de manutention de matériaux.			
4609.06	4609.07			

<b>INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE</b>	Déterminer les rapports d'engrenages, la puissance requise et les vitesses finales.	Installer, aligner et entretenir des courroies de systèmes de transmission d'énergie.	Installer, aligner et entretenir des composants de systèmes de transmission d'énergie.	Installer, aligner et entretenir des coupleurs.	Installer et entretenir des clavettes, des cannelures, des bagues et des coussinets coniques.
<b>U4610.0</b>	4610.01	4610.02	4610.03	4610.04	4610.05

<b>INSTALLER ET ENTREtenir DES COMPRESSEURS</b>	Installer et entretenir des compresseurs rotatifs et à piston.	Installer et entretenir des filtres principaux et des refroidisseurs.	Installer et entretenir des séparateurs et des réservoirs.	Installer, entretenir et réparer des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage.	Installer, entretenir et inspecter des déshydrateurs et des refroidisseurs.
<b>U4611.0</b>	4611.01	4611.02	4611.03	4611.04	4611.05

<b>INSTALLER ET ENTREtenir DES POMPES</b>	Installer et entretenir des pompes hydrodynamiques.	Installer, entretenir et remplacer des composants de pompes hydrodynamiques.	Installer, entretenir et réparer des pompes hydrostatiques.	Installer, entretenir et remplacer des composants de pompes hydrostatiques.	
<b>U4612.0</b>	4612.01	4612.02	4612.03	4612.04	

<b>INSTALLER, METTRE EN SERVICE ET ENTREtenir DES MOTEURS PRINCIPAUX ET DES MACHINES</b>	Mettre en place et préparer la base ou la fondation.	Installer des moteurs principaux.	Mettre à niveau et aligner des machines.	Fixer des machines.	Procéder à une vérification finale des moteurs principaux et des machines.
<b>U4613.0</b>	4613.01	4613.02	4613.03	4613.04	4613.05

## MÉCANICIEN INDUSTRIEL/MÉCANICIENNE INDUSTRIELLE (DE CHANTIER)

Mettre en marche et vérifier le fonctionnement des moteurs principaux et du matériel auxiliaire.	Consigner la « signature » caractéristique des machines.	Entretien et réparer des moteurs principaux.		
4613.06	4613.07	4613.08		

<b>SOUDER ET JOINDRE PAR BRASAGE FORT ET TENDRE</b>  <b>U4614.0</b>	Préparer le soudage.	Installer et utiliser du matériel de soudage à l'arc.	Installer et utiliser du matériel de soudage, d'enrobage et de coupage au gaz.	Utiliser les symboles et les instructions ayant trait au soudage.	Fabriquer des matériaux.
	4614.01	4614.02	4614.03	4614.04	4614.05
	Utiliser un four ou une flamme pour traiter thermiquement des métaux et des alliages ou en éliminer les tensions internes.				
	4614.06				

<b>INSTALLER ET ENTRETENIR DES ROULEMENTS, DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ ET DES GARNITURES</b>  <b>U4615.0</b>	Installer et entretenir des paliers lisses et des paliers à douille.	Installer et entretenir des logements de palier.	Installer et entretenir d'autres types de palier.	Inspecter des paliers.	Installer des joints statiques, dynamiques et rotatifs.
	4615.01	4615.02	4615.03	4615.04	4615.05
	Appliquer des scellants chimiques.	Installer et enlever des garnitures.			
	4615.06	4615.07			

## MÉCANICIEN INDUSTRIEL/MÉCANICIENNE INDUSTRIELLE (DE CHANTIER)

<b>INSTALLER ET ENTREtenir DES VENTILATEURS ET DES SOUFLANTES</b>	Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes monoétagés et multiétagés.	Entretien et dépanner des composants de ventilateurs et de soufflantes monoétagés et multiétagés.	Détection des problèmes de débit d'air et équilibrer le débit d'air.	Dépanner des systèmes en vérifiant les dispositifs de commande et en remplaçant ceux qui sont usés ou défectueux.	
<b>U4616.0</b>	4616.01	4616.02	4616.03	4616.04	

<b>INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE PAR FLUIDE</b>	Appliquer les formules de calcul et les principes de transmission d'énergie par fluide.	Installer et entretenir des appareils de robinetterie de commande.	Installer et entretenir des dispositifs de régulation.	Choisir et remplacer des fluides.	Installer, mettre en service, entretenir et réparer des systèmes de transmission d'énergie par fluide et les circuits connexes.
<b>U4617.0</b>	4617.01	4617.02	4617.03	4617.04	4617.05
	Installer et entretenir des filtres, des crépines et le matériel décontaminant connexe.	Mettre en place, installer et entretenir des conduites de fluide.	Installer et entretenir des actionneurs linéaires et rotatifs.	Installer et régler des régulateurs à action proportionnelle variable.	Installer, entretenir et régler des systèmes de régulation à action proportionnelle à servocommande.
	4617.06	4617.07	4617.08	4617.09	4617.10
	Dépanner des systèmes de transmission d'énergie par fluide.				
	4617.11				

<b>EFFECTUER L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET PRÉDICTIF</b>	Utiliser et entretenir du matériel de mesure des vibrations et d'équilibrage fixe et portatif.	Choisir et utiliser divers types de matériel d'essai non destructif.	Utiliser des ordinateurs et des logiciels pour l'entretien.	Utiliser et entretenir des instruments de mesure du bruit.	Utiliser et entretenir des instruments de contrôle de la température et de la pression et des instruments à fibres optiques.
<b>U4618.0</b>	4618.01	4618.02	4618.03	4618.04	4618.05

**U4600.0 SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Se protéger et protéger les autres en adoptant des habitudes de travail sécuritaires, en ayant recours aux procédures de verrouillage et de neutralisation des machines et du matériel, en portant, en ajustant et en entretenant des vêtements et du matériel de protection individuelle, en se conformant aux consignes de sécurité relatives aux espaces clos, en suivant les consignes de premiers soins de l'entreprise, en utilisant des techniques de prévention des incendies et en exécutant tous les travaux conformément aux normes de sécurité et de bon entretien des lieux de travail de l'entreprise.

**COMPÉTENCES**

**4600.01 Adopter des habitudes de travail sécuritaires** au cours de l'installation, du dépannage et de l'entretien du matériel industriel en s'assurant de respecter les lois en vigueur sur la sécurité et en prenant une posture appropriée pour se plier, pour soulever ou pour déplacer des charges lourdes conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4600.02 Recourir aux procédures de verrouillage et de neutralisation des machines et du matériel** se rapportant aux systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques avant d'entreprendre l'entretien et la révision conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)



**4600.03 Porter, ajuster et entretenir des vêtements et du matériel de protection individuelle**, notamment pour les yeux, les oreilles, les mains et les pieds, de façon à porter du matériel bien ajusté afin d'assurer une protection optimale conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4600.04 Se conformer aux consignes de sécurité relatives aux espaces clos**, notamment sur le port d'un appareil respiratoire avant et pendant les travaux, conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4600.05 Suivre les consignes de premiers soins de l'entreprise** pour soi et les autres et demander une aide immédiate dans les situations d'urgence conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4600.06**      **Utiliser des techniques de prévention des incendies** en établissant le risque d'incendie posé par l'exécution du travail et en obtenant le matériel de prévention des incendies et de lutte contre les incendies conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4600.07**      **Exécuter tous les travaux conformément aux normes de sécurité et de bon entretien des lieux de travail de l'entreprise** en utilisant notamment des barrières et des garde-fous et en signalant tout accident et risque afin d'assurer sa propre sécurité et celle des autres.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4600 : SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**U4601.0 COMMUNIQUER**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Communiquer avec les collègues de travail, les représentants de l'entreprise et les membres d'autres corps de métier et rédiger des rapports d'entretien général et des rapports techniques sur des tâches spécifiques.

---

**COMPÉTENCES**

**4601.01 Communiquer avec les collègues de travail, les représentants de l'entreprise et les membres d'autres corps de métier pour transmettre de l'information et promouvoir les compétences du métier.**

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4601.02 Rédiger des rapports d'entretien et des rapports techniques sur des tâches spécifiques** conformément aux politiques de l'entreprise et aux exigences du travail à exécuter.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4601 : COMMUNIQUER**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**U4602.0 UTILISER DES DESSINS ET DES SCHÉMAS**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Utiliser des dessins techniques et des dessins et symboles de machines et de composants et connaître les symboles utilisés, produire des dessins et des croquis d'assemblages et de composants et utiliser des rapports, des manuels techniques, des manuels des fabricants, des schémas et des diagrammes.

**COMPÉTENCES**

**4602.01 Utiliser des dessins techniques et des dessins et symboles de machines et de composants** et connaître les symboles utilisés pour réviser et assembler les machines et le matériel conformément aux normes et aux spécifications de l'industrie.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4602.02 Produire des dessins et des croquis d'assemblages et de composants** à l'aide de vues orthographiques, isométriques et en coupe, de matériel ou de techniques tels que le dessin à main levée, des tables de dessin ou le dessin assisté par ordinateur en respectant les dimensions et en suivant les directives de manière que les dessins et les croquis puissent être utilisés par des personnes de métier qualifiées pour fabriquer des pièces.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4602.03 Utiliser des rapports, des manuels techniques et des manuels des fabricants** pour réviser les machines et améliorer le matériel conformément aux normes de l'industrie et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4602.04 Utiliser des schémas et des diagrammes** afin d'assembler, d'entretenir, de réparer et de dépanner les systèmes de transmission d'énergie par fluide conformément aux spécifications.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4602 : UTILISER DES DESSINS ET DES SCHÉMAS**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**U4603.0 UTILISER DES OUTILS À MAIN ET DES OUTILS MOTORISÉS**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Utiliser des outils à main et motorisés, notamment des outils de fixation, des outils à main, des outils de coupe de métaux, des instruments de mesure, des outils motorisés portatifs, des outils de choc et des outils à cartouches.

**COMPÉTENCES**

**4603.01 Utiliser des outils de fixation** tels des douilles, des clés, des multiplicateurs de couple et des clés dynamométriques manuelles ou hydrauliques pour installer, entretenir et réparer des machines en suivant la séquence de serrage établie, et maintenir ces outils en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant, aux tableaux de couples et de serrage et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◊ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4603.02 Utiliser des outils à main** tels des tournevis, des ciseaux, des marteaux, des poinçons, des pinces, des leviers et des grattoirs de manière sécuritaire et efficace pour installer, entretenir et réparer des machines, et maintenir ces outils en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4603.03 Utiliser des outils de coupe de métaux** tels des limes, des scies à main, des perceuses, des ponceuses et des burins électriques, des alésoirs, des outils à tarauder, des mandrins porte-taraud, des matrices et des pinces à couper pour fabriquer et former des composants, et maintenir ces outils en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4603.04 Utiliser des instruments de mesure** tels des rubans à mesurer, des règles, des fils à plomb et des équerres pour mesurer et aligner des composants et maintenir ces instruments en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4603.05 Utiliser des outils motorisés portatifs** tels des cisailles, des perceuses magnétiques, des meuleuses et des fraiseuses à main et les maintenir en bon état de fonctionnement, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4603.06**      **Utiliser des outils de choc et des outils à cartouches** de façon sécuritaire et efficace et les maintenir en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant, aux politiques de l'entreprise et aux lois gouvernementales.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4603 : UTILISER DES OUTILS À MAIN ET DES OUTILS MOTORISÉS**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------



**U4604.0 UTILISER DES MACHINES-OUTILS**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Utiliser et installer des machines-outils en recourant à l'information contenue dans les tableaux et les spécifications ayant trait à la vitesse, à l'avance, à la coupe des filets, au perçage et au taraudage, en appliquant des formules et des calculs liés au métier, en utilisant des perceuses sur socle, des perceuses radiales et des scies à ébouter et à ruban, en effectuant des travaux de tournage et de fraisage et en utilisant des accessoires pour machines-outils et du matériel de fabrication.

**COMPÉTENCES**

**4604.01 Recourir à l'information contenue dans les tableaux et les spécifications ayant trait à la vitesse, à l'avance, à la coupe des filets, au perçage et au taraudage pour régler les machines-outils en vue d'effectuer divers travaux et utiliser, au besoin, des mesures impériales et métriques et faire des calculs avec celles-ci.**

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◊ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4604.02 Appliquer des formules et des calculs liés au métier pour usiner, ajuster, préparer, disposer, aligner et établir des rapports d'engrenages conformément aux dessins techniques et aux spécifications du fabricant.**

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4604.03 Utiliser des perceuses sur socle ou des perceuses radiales** dotées de brides, des étaux, des gabarits et des équerres pour perforez, aléser, tarauder et fraiser en installant les machines et en employant des forets et des alésoirs en acier à coupe rapide et en carbure selon les spécifications.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4604.04 Utiliser des scies à ébouter et à ruban** en employant les lames et les refroidisseurs requis, en réglant la vitesse et l'avance et en préparant les scies à ébouter conformément aux spécifications des dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4604.05 Effectuer des travaux de tournage** tels le tournage, l'alésage, le surfacage, le filetage, la coupe en biseau, le moletage, le meulage et le façonnage en préparant un tour et en coupant à l'aide de pointes en acier à coupe rapide et en carbure selon une tolérance de plus ou moins 0,002 po ou selon la tolérance recommandée et les spécifications.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4604.06**

**Effectuer des travaux de fraisage** tels le rainurage, le surfaçage, l'alésage et la taille de rainures de clavette, en préparant la machine et en utilisant des pointes en acier à coupe rapide et en carbure selon une tolérance de plus ou moins 0,002 po ou selon la tolérance recommandée et les spécifications.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4604.07**

**Utiliser des accessoires pour machines-outils** tels des diviseurs, des accessoires de tournage conique, des mandrins autocentres et des plateaux à quatre mors, des mandrins magnétiques, des plateaux de montage, des rectifieuses planes, des accessoires de rectification de meule, des forets et des accessoires d'affûtage d'outil en les préparant et en les faisant fonctionner conformément aux spécifications des dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4604.08**      **Utiliser du matériel de fabrication** tel des presses (p. ex., freins, cintreuses, cisailles-poinçonneuses, cisailles, cylindres et poinçons) en le préparant et en le faisant fonctionner conformément aux spécifications des dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4604 : UTILISER DES MACHINES-OUTILS**

Date (mm/jj/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
-------------------	-------------------------------------	----------------------

**U4605.0 UTILISER DES INSTRUMENTS DE MESURE DE PRÉCISION**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Utiliser des instruments de mesure de précision, notamment des micromètres internes et externes, des verniers, des instruments d'alignement de précision et d'autres instruments de mesure de précision, utiliser des instruments et du matériel de mesure et d'essai et établir des repères et des emplacements de changement de direction.

**COMPÉTENCES**

**4605.01 Utiliser des micromètres internes et externes**, y compris effectuer des réglages et des étalonnages mineurs, en prenant des mesures linéaires et en prenant des lectures en mesures impériales et métriques selon une précision de plus ou moins 0,0005 po ou l'équivalent métrique.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◊ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4605.02 Utiliser des verniers** en faisant des réglages mineurs, en prenant des mesures intérieures et extérieures selon une précision de plus ou moins 0,001 po, en convertissant des mesures linéaires à l'aide d'un pied à coulisse et d'un calibre de hauteur à vernier selon une précision de plus ou moins 0,001 po et en prenant la lecture au compas selon une précision de plus ou moins 0,001 po.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4605.03**      **Utiliser des instruments d'alignement de précision** tels des instruments au laser, des indicateurs à cadran, des niveaux de précision et des niveaux optiques afin d'aligner des coupleurs de machines et de composants selon les tolérances prescrites.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4605.04**      **Utiliser d'autres instruments de mesure de précision** tels des supports en V, des cales étalons, des marbres et des équerres pour mettre en place, calculer la valeur des angles, vérifier la précision des mesures et comparer et convertir des mesures selon les normes de l'industrie.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4605.05**      **Utiliser des instruments et du matériel de mesure et d'essai** tels des voltmètres, des ampèremètres et des mégamètres selon les normes d'inspection de diagnostic des systèmes de gestion.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4605.06**      **Établir des repères et des emplacements de changement de direction** à l'aide de tiges, de rubans et de balances de précision en utilisant des théodolites pour convertir les lignes et tourner les angles, comme des lignes horizontales et verticales, en degrés, minutes et secondes selon les spécifications de l'industrie.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4605 : UTILISER DES INSTRUMENTS DE MESURE DE PRÉCISION**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**U4606.0 UTILISER DES MATÉRIAUX ET DES DISPOSITIFS DE FIXATION**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Utiliser des matériaux en métal ferreux et non ferreux, des matériaux en alliage spécial et des matériaux non métalliques, choisir un système de filetage et installer des dispositifs de fixation conformément aux spécifications des fabricants et aux normes de l'industrie.

**COMPÉTENCES**

**4606.01 Utiliser des matériaux en métal ferreux et non ferreux et en alliage spécial, y compris des matériaux en acier inoxydable, pour fabriquer des composants de précision à partir de dessins et de croquis.**

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◊ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4606.02 Utiliser des matériaux non métalliques** comme le nylon, le caoutchouc et le plastique pour fabriquer des composants à partir de dessins et de croquis à l'aide d'outils spécialisés permettant de mettre en place, de couper ou d'usiner des matériaux non métalliques selon les spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)



**4606.03 Choisir un système de filetage de vis** UNF, américain, NPT, Acme et métrique, à un ou plusieurs filets et à rotation vers la droite ou la gauche conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4606.04 Installer des dispositifs de fixation** tels des boulons, des écrous, des vis, des goujons, des rivets, des circlips et des dispositifs de fixation chimiques conformément aux spécifications du fabricant, aux dessins et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4606 : UTILISER DES MATÉRIAUX ET DES DISPOSITIFS DE FIXATION**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**4607.0 UTILISER DES LUBRIFIANTS**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Utiliser des lubrifiants et des graisses pour des applications spécifiques en déterminant les caractéristiques et la composition des divers lubrifiants, en utilisant des huiles et des graisses spécifiques, en utilisant des lubrifiants spéciaux, en installant, en entretenant et en réparant des systèmes de graissage des machines et des installations d'usine et en manipulant et en entreposant tous les lubrifiants et toutes les graisses conformément aux spécifications du fabricant et aux normes de l'industrie.

**COMPÉTENCES**

**4607.01 Déterminer les caractéristiques et la composition des lubrifiants** à partir de tableaux et de normes, à des fins d'utilisation dans des conditions spécifiques, conformément aux recommandations du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

Ø Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4607.02 Utiliser des huiles et des graisses** afin de réduire la friction et l'usure, de refroidir les pièces mobiles, de prévenir la corrosion et d'empêcher le contact avec la poussière et d'autres contaminants, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4607.03 Utiliser des lubrifiants spéciaux** aux fins d'application dans des conditions de températures extrêmement élevées ou basses ou de pressions extrêmes, ou pour des charges élevées, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4607.04 Installer, entretenir et réparer des systèmes de graissage des machines et des installations d'usine**, y compris des pompes, des indicateurs de débit, des injecteurs et du matériel de mesure et de distribution, et mettre en place tous les conduits et raccords conformément aux dessins et aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4607.05 Manipuler et entreposer tous les lubrifiants et toutes les graisses** conformément aux lois régissant la sécurité et la protection de l'environnement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4607 : UTILISER DES LUBRIFIANTS**

Date (mm/jj/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
-------------------	-------------------------------------	----------------------

**U4608.0 ARRIMER ET LEVER DES CHARGES**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Arrimer et lever des charges en planifiant les opérations de levage, en utilisant et en inspectant le matériel d'arrimage et de levage, en utilisant des signaux manuels et radio courants et en utilisant du matériel de levage manuel ou motorisé.

**COMPÉTENCES**

**4608.01 Planifier les opérations de levage** en évaluant les caractéristiques des charges telles leurs dimensions et leur forme, en déterminant leur poids et leur centre de gravité, en déplaçant les obstacles, en éliminant les dangers et en consultant les tableaux de charge conformément aux règlements du gouvernement, aux manuels d'arrimage de charges, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◊ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4608.02 Utiliser du matériel d'arrimage et de levage** tel des cordes, des câbles textiles, des câbles métalliques, des élingues, des cosses, des manilles, des palonniers, des chaînes, des crochets, des treuils, des palans à corde et des crics, en choisissant et en employant le matériel approprié conformément aux règlements du gouvernement, aux manuels d'arrimage de charges, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4608.03**      **Inspecter le matériel d'arrimage et de levage** en consultant les normes de mise en service et en s'assurant qu'il satisfait à celles-ci conformément aux règlements du gouvernement, aux manuels d'arrimage de charges, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4608.04**      **Utiliser des signaux manuels et (ou) radio courants** pour transmettre des directives et des instructions aux collègues de travail et aux opérateurs de matériel en s'assurant que l'arrimage et le levage sont effectués de façon sécuritaire, conformément aux règlements sur la sécurité.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4608.05**      **Utiliser du matériel de levage manuel ou motorisé** tel que des flèches, des chevalets, des treuils à pont roulant, des crics, des chariots élévateurs, des pièces de fixation et des plates-formes élévatrices motorisées conformément aux règlements sur la sécurité, aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4608 : ARRIMER ET LEVER DES CHARGES**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**U4609.0 INSTALLER ET ENTRETENIR DES SYSTÈMES DE MANUTENTION DES MATÉRIAUX**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Installer, aligner et entretenir des systèmes de manutention des matériaux, y compris installer, aligner et entretenir des transporteurs, installer et entretenir des composants de transporteurs, raccorder des courroies de transporteurs, vérifier le centrage des tendeurs et des poulies, inspecter et entretenir des ponts roulants, des palans suspendus et des systèmes monorails et installer et entretenir des appareils de robinetterie de systèmes de manutention de matériaux ainsi que la tuyauterie et les conduits de systèmes de manutention de matériaux conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

**COMPÉTENCES**

**4609.01 Installer, aligner et entretenir des transporteurs**, y compris des courroies, des rouleaux, des godets, des chaînes, des goulottes, des écrans, des vis et des systèmes pneumatiques, afin de s'assurer que l'installation et l'entretien sont conformes aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

Ø Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4609.02 Installer et entretenir des composants de transporteurs** tels des courroies, des chaînes, des pignons, des poulies, des tendeurs, des grattoirs, des vibrateurs, des pièces d'habillage et des systèmes de déchargement en réglant et en centrant des transporteurs conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4609.03 Raccorder des courroies de transporteurs** en recourant, entre autres, à des pièces de fixation en métal, à des plaques de fixation, à des dispositifs de fixation à deux plaques et à la vulcanisation conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4609.04 Vérifier le centrage des tendeurs et des poulies** après avoir raccordé une courroie ou installé une pièce et procéder au réglage conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4609.05 Inspecter et entretenir des ponts roulants, des palans suspendus et des systèmes monorails** en vérifiant les roues, les chariots, l'alignement, le centrage, les crochets, les poulies, les câbles métalliques, les chaînes et les freins, en effectuant des essais de charge et en consignait les résultats conformément aux lois régissant la sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)



**4609.06 Installer et entretenir des appareils de robinetterie de systèmes de manutention des matériaux** tels des tournants sphériques, des robinets à papillon, des clapets antiretour, des robinets à boisseau, des robinets-vannes, des robinets à soupape, des robinets à tournant conique et des robinets à pointeau, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4609.07 Installer et entretenir la tuyauterie et les conduits de systèmes de manutention de matériaux**, y compris des brides, des raccords, des colliers et des dispositifs de suspension, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4609 : INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE MANUTENTION DES MATÉRIAUX**

<b>Date (jj/mm/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**U4610.0 INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Installer et entretenir des systèmes de transmission d'énergie en déterminant les rapports d'engrenages, la puissance requise et les vitesses finales, en installant, en alignant et en entretenant des courroies et des composants de systèmes de transmission d'énergie et des coupleurs et en installant et en entretenant des clavettes, des cannelures, des bagues et des coussinets coniques conformément aux spécifications du fabricant.

**COMPÉTENCES**

**4610.01 Déterminer les rapports d'engrenages, la puissance requise et les vitesses finales** des systèmes de transmission d'énergie à l'aide de formules de calcul, de tableaux et de spécifications afin d'assurer une installation et un alignement appropriés conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4610.02 Installer, aligner et entretenir des courroies de systèmes de transmission d'énergie**, y compris des courroies plates, des courroies de distribution, des courroies trapézoïdales, des poulies et des chaînes, en calculant la tension des courroies et des chaînes et en vérifiant et en réglant l'alignement après l'installation, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4610.03**      **Installer, aligner et entretenir des composants de systèmes de transmission d'énergie** tels des arbres, des démultiplicateurs de vitesse, des engrenages, des freins, des embrayages, des vis à billes, des engrenages à démultiplicateur harmonique, des cames et des galets suiveurs à l'aide d'outils courants et spéciaux, afin de s'assurer que l'installation et le fonctionnement sont conformes aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4610.04**      **Installer, aligner et entretenir des coupleurs**, y compris des coupleurs mécaniques, magnétiques, hydrauliques et centrifuges, à l'aide d'outils spéciaux afin de s'assurer que l'installation et le fonctionnement sont conformes aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4610.05**      **Installer et entretenir des clavettes, des cannelures, des bagues et des coussinets coniques** à l'aide d'outils courants et spéciaux (p. ex., des broches et des extracteurs) conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4610 : INSTALLER ET ENTRETENIR DES SYSTÈMES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE**

Date (mm/jj/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
-------------------	-------------------------------------	----------------------

**U4611.0 INSTALLER ET ENTRETENIR DES COMPRESSEURS**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Installer et entretenir des compresseurs, y compris des compresseurs rotatifs et à piston, des filtres principaux, des refroidisseurs, des séparateurs et des réservoirs, et installer, entretenir et réparer des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage, et installer, entretenir et inspecter des déshydrateurs et des refroidisseurs conformément aux spécifications du fabricant, aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

**COMPÉTENCES**

**4611.01 Installer et entretenir des compresseurs rotatifs et à piston** en vérifiant le sens du débit et la disponibilité de l'alimentation, les prises d'air, les dispositifs hydrauliques, l'eau, le drainage, la ventilation et les interfaces, et en remplaçant les soupapes d'admission, d'évacuation, de décharge et de sûreté, les clapets antiretour, les robinets d'extraction, les séparateurs d'huile, les régulateurs de pression, les régulateurs thermostatiques, les bouchons fusibles et les refroidisseurs intermédiaires et de sortie usés ou défectueux conformément aux spécifications du fabricant, aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4611.02 Installer et entretenir des filtres principaux et des refroidisseurs** en vérifiant, en remplaçant et en entretenant des éléments filtrants, des tubes, des joints d'étanchéité, des refroidisseurs à passage unique et à passages multiples et des échangeurs de chaleur conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4611.03** **Installer et entretenir des séparateurs et des réservoirs** en vérifiant, en remplaçant et en entretenant des clapets antiretour et d'amortissement, des robinets de vidange et d'isolement, des soupapes de dérivation, des manomètres, des dispositifs de dérivation et des systèmes de tuyauterie conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4611.04** **Installer, entretenir et réparer des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage** en vérifiant, en remplaçant et en entretenant des dispositifs de délestage, des diaphragmes, des ressorts, des soupapes, des joints, de la tringlerie de commande et des dispositifs de graissage conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4611.05** **Installer, entretenir et inspecter des déshydrateurs et des refroidisseurs** en effectuant des essais de fuite, en purgeant et en rechargeant des systèmes, en installant des régulateurs de pression, en dépannant à l'aide d'indicateurs et en manipulant et en entreposant de façon sécuritaire les liquides et les gaz conformément aux spécifications du fabricant, aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4611 : INSTALLER ET ENTREtenir DES COMPRESSEURS**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**U4612.0 INSTALLER ET ENTRETENIR DES POMPES**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Installer et entretenir des pompes, y compris des pompes hydrodynamiques (non volumétriques), installer, entretenir et réparer des composants de pompes hydrodynamiques, des pompes hydrostatiques (volumétriques) et des composants de pompes hydrostatiques.

**COMPÉTENCES**

**4612.01 Installer et entretenir des pompes hydrodynamiques** telles des pompes axiales, centrifuges et des pompes hélicentrifuges, en les vérifiant, en les remplaçant et en les réparant conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

Ø Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4612.02 Installer, entretenir et remplacer des composants de pompes hydrodynamiques** tels des turbines, des boîtiers, des bagues d'usure, des arbres, des manchons d'arbre, des garnitures et des joints, en vérifiant et en remplaçant ces composants conformément aux spécifications du fabricant.

mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4612.03 Installer, entretenir et réparer des pompes hydrostatiques** telles des pompes à engrenages, à aube, à piston, à diaphragme et à vis en les vérifiant, en les entretenant et en les remplaçant conformément aux spécifications du fabricant.

mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4612.04**      **Inspecter, entretenir et remplacer des composants de pompes hydrostatiques**  
 tels des vannes, des rotors, des pistons, des cylindres, des plateaux oscillants, des diaphragmes et des joints, en vérifiant, en entretenant et en remplaçant ces composants conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4612 : INSTALLER ET ENTREtenir DES POMPES**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------

**U4613.0 INSTALLER, METTRE EN SERVICE ET ENTRETENIR DES MOTEURS PRINCIPAUX ET DES MACHINES**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Installer, mettre en service et entretenir des moteurs principaux et des machines en mettant en place et en préparant la base ou la fondation, en installant des moteurs principaux, en mettant à niveau et en alignant des machines, en fixant des machines, en procédant à une vérification finale des moteurs principaux et des machines, en mettant en marche et en vérifiant le fonctionnement des moteurs principaux et du matériel auxiliaire, en consignait la « signature » caractéristique des machines et en entretenant et en réparant des moteurs principaux.

**COMPÉTENCES**

**4613.01 Mettre en place et préparer la base ou la fondation** en localisant des lignes médianes, des lignes de référence, des points de référence et des repères, en sélectionnant et en installant des points d'ancrage à l'aide de produits chimiques et de ciment expansif, en revérifiant les dimensions de la base ou de la fondation et l'emplacement des boulons et en assurant la conformité aux dessins, aux plans, au devis des travaux et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

Ø Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4613.02 Installer des moteurs principaux** en recourant à des procédures de levage et de déplacement sécuritaires pour assurer l'installation sur la base, en vérifiant que la base et les supports sont propres et ne présentent pas d'ébarbures, en maintenant le jeu spécifié entre les dispositifs d'accouplement et en vérifiant l'alignement des composants conformément aux spécifications du fabricant, aux dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)



**4613.03 Mettre à niveau et aligner des machines** en vérifiant l'appui des supports à l'aide d'un ordinateur, d'un dispositif à laser, d'instruments optiques, d'un cadran inversé ou d'une corde de piano, en vérifiant et en réglant la tension exercée sur les tuyaux en tenant compte de la dilatation thermique, en mettant à niveau la base ou les composants à l'aide de cales, de crics, de boulons, de coins, de plaquettes et de vérins hydrauliques conformément aux spécifications du fabricant, aux dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4613.04 Fixer des machines** à l'aide d'éléments d'ancrage, de boulons, de pièces de fixation, de coulis de ciment et de résine époxyde conformément aux spécifications du fabricant.

mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4613.05 Procéder à une vérification finale des moteurs principaux et des machines** en s'assurant que toutes les conduites sont dégagées, en vérifiant et en réglant les systèmes de graissage auxiliaires et les dispositifs de refroidissement de l'eau afin d'en assurer le bon fonctionnement, en repérant et en réparant les fuites, en s'assurant que les dispositifs de sécurité et de verrouillage et les soupapes de sûreté sont installés correctement et fonctionnent bien et en vidangeant et en amorçant le système, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4613.06** Mettre en marche et vérifier le fonctionnement des moteurs principaux et du matériel auxiliaire conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4613.07** Consigner la « signature » caractéristique des machines à l'aide d'instruments de mesure des vibrations et noter les lectures.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4613.08**

**Entretien et réparer des moteurs principaux** tels des moteurs à combustion interne, des moteurs électriques et des moteurs à turbine, en installant des régulateurs mécaniques, hydrauliques et électroniques, en entretenant des systèmes de graissage auxiliaires, en équilibrant des pièces de rotation critiques, en réparant et en remplaçant des soupapes d'admission et d'échappement et les sièges de ces soupapes, des clapets d'aspiration de vapeur, de gaz et des moteurs à turbine, et des soupapes de déclenchement de survitesse, en vérifiant et en entretenant des systèmes d'alimentation de carburant, des filtres, des pompes, des injecteurs, des dispositifs de démarrage à distance, des batteries, des réservoirs d'air, des démarreurs et des alternateurs, en mettant des surfaces en contact pour en vérifier le gauchissement, en usinant des alésages et des chemises de cylindres, en réglant des soupapes d'admission et d'échappement, ainsi que le calage, conformément aux spécifications du fabricant, aux schémas et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4613 : INSTALLER, METTRE EN SERVICE ET ENTREtenir DES MOTEURS PRINCIPAUX ET DES MACHINES**

Date (mm/jj/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
-------------------	-------------------------------------	----------------------

**U4614.0 SOUDER ET JOINDRE PAR BRASAGE FORT ET TENDRE**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Souder et joindre par brasage fort et tendre en préparant le soudage, en installant et en utilisant du matériel de soudage à l'arc, de soudage, d'enrobage et de coupage au gaz, en lisant, en interprétant et en utilisant tous les symboles et toutes les instructions ayant trait au soudage, en fabriquant des matériaux et en utilisant un four ou une flamme pour traiter thermiquement des métaux et des alliages ou en éliminer les tensions internes conformément aux normes et aux spécifications de soudage.

**COMPÉTENCES**

**4614.01 Préparer le soudage** en nettoyant, en meulant et en préparant les matériaux ferreux et non ferreux et en choisissant la méthode de soudage appropriée selon le type de métal de manière à préparer le matériau à souder conformément aux normes et aux spécifications de soudage appropriées.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◊ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4614.02 Installer et utiliser du matériel de soudage à l'arc** tel du matériel de soudage à l'arc avec électrode, à l'arc sous gaz avec fil plein et à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène, en assemblant les éléments fusibles, les machines et le matériel connexe, en s'assurant qu'il est en état de fonctionner et en mettant en place le matériel de soudage et les matériaux à souder afin de produire des soudures qui passeront l'inspection visuelle.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4614.03**      **Installer et utiliser du matériel de soudage, d'enrobage et de coupage au gaz** pour effectuer notamment du soudage par fusion, du soudage par projection, du soudage oxyacétylénique et du soudage au jet de plasma afin de produire des coupes nettes sans scories ni distorsion causées par la chaleur, ainsi que des soudures et des brasages forts et tendres qui passeront l'inspection visuelle.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4614.04**      **Utiliser les symboles et les instructions ayant trait au soudage** et à la fabrication sur les dessins et les spécifications de soudage de manière que les soudures soient faites selon les spécifications appropriées.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4614.05**      **Fabriquer des matériaux** en mettant en place et en assemblant des composants et en les soudant en position par point, afin que la distorsion de soudage soit réduite au minimum durant le soudage.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4614.06**

**Utiliser un four ou une flamme pour traiter thermiquement des métaux et des alliages ou en éliminer les tensions internes** en vérifiant les changements de couleur à partir de tableaux de couleurs et en les refroidissant à l'air, à l'huile et à l'eau pour des applications spécifiques, conformément aux spécifications du fabricant, aux dessins et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4614 : SOUDER ET JOINDRE PAR BRASAGE FORT ET TENDRE**

Date (mm/jj/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
-------------------	-------------------------------------	----------------------

**U4615.0 INSTALLER ET ENTREtenir DES PALIERS, DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ ET DES GARNITURES**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Installer et entretenir des paliers lisses et des paliers à douille, des logements de palier et d'autres types de palier, inspecter des paliers, installer des joints statiques, dynamiques et rotatifs, appliquer des scellants chimiques et installer et enlever des garnitures conformément aux spécifications du fabricant.

**COMPÉTENCES**

**4615.01 Installer et entretenir des paliers lisses et des paliers à douille** tels des paliers à coussinet-douille, des paliers radiaux, des douilles à bille et des supports axiaux en appliquant du bleu à tracer, et en raclant et en usinant afin d'obtenir le jeu et les tolérances voulus, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

Ø Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4615.02 Installer et entretenir des logements de palier** pour des applications spécifiques, y compris pour des paliers flottants, des paliers lisses, des paliers à bride et des roulements coupés, et utiliser des cales conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4615.03 Installer et entretenir d'autres types de palier**, y compris des paliers à roulement, des paliers radiaux, des supports axiaux, des paliers à billes, des paliers à rouleaux, des paliers coniques, des paliers sphériques, des paliers autoalignants, des douilles à billes, des paliers à aiguilles et des roulements coupés, en recourant à des fours à palier, des chauffe-paliers à induction, des unités de démagnétisation, des bains d'huile chaude, des presses à mandriner, des extracteurs de roulements et des vérins hydrauliques conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4615.04 Inspecter des paliers** en vérifiant l'usure, le jeu et les défauts tels l'écaillage, l'effet Brinnell, les rayures et les fissures conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4615.05 Installer des joints statiques, dynamiques et rotatifs** tels des joints plats, des joints toriques, des joints à labyrinthe, des joints magnétiques de logement de palier, des joints mécaniques et des joints étanches aux gaz, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)



**U4615.06 Appliquer des scellants chimiques**, y compris des matériaux d'étanchéité liquides et des filtres en plastique ou en métal liquide pour des dispositifs statiques ou dynamiques, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4615.07 Installer et enlever des garnitures** dans le cadre d'applications spécifiques en les mesurant et en les découpant, au besoin, et en les posant de façon sécuritaire, sans les endommager, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4615 : INSTALLER ET ENTRETENIR DES ROULEMENTS, DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ ET DES GARNITURES**

Date (mm/jj/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
-------------------	-------------------------------------	----------------------

**U4616.0 INSTALLER ET ENTREtenir DES VENTILATEURS ET DES SOUFFLANTES**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes en installant et en entretenant des ventilateurs et des soufflantes monoétagés et multiétagés, en entretenant et en dépannant des composants de ventilateurs et de soufflantes monoétagés et multiétagés, en détectant des problèmes de débit d'air et en équilibrant le débit d'air, et en dépannant des systèmes en vérifiant les dispositifs de commande et en remplaçant ceux qui sont usés ou défectueux.

**COMPÉTENCES**

**4616.01 Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes monoétagés et multiétagés**, de types axiaux, centrifuges, hélicoïdaux, etc., aux fins de ventilation, de manipulation de matériaux, de collecte de poussière humide et sèche, de convection d'air forcée, de distribution d'air et d'utilisation avec des tours de refroidissement, en assurant l'installation appropriée de l'unité de commande et le bon alignement, conformément aux normes prescrites et aux dessins techniques.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	∅Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

∅ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4616.02 Entretenir et dépanner des composants de ventilateurs et de soufflantes monoétagés et multiétagés** en vérifiant le jeu et l'équilibrage des roues et des rotors, en entretenant les systèmes de distribution d'huile, de graissage et de refroidissement des roulements, en vérifiant et en remplaçant les roulements, les filtres et les secoueurs et en entretenant les supports et les pièces de fixation conformément aux spécifications du fabricant et aux règlements du gouvernement.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	∅Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4616.03 Dépanner des systèmes et équilibrer le débit d'air** en se basant sur la capacité des systèmes et sur la demande et en recourant notamment à une inspection visuelle, à des indicateurs de débit d'air et à des analyses des vibrations conformément aux spécifications du fabricant et aux règlements gouvernementaux.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4616.04 Dépanner des systèmes en inspectant les dispositifs de commande et en remplaçant ceux qui sont usés ou défectueux** tels que des tringleries d'évent électriques, électroniques et thermiques, en inspectant et en entretenant des commandes à solénoïde, des indicateurs de débit d'air, des vacuomètres et des manomètres, conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4616 : INSTALLER ET ENTREtenir DES VENTILATEURS ET DES SOUFFLANTES**

Date (mm/jj/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
-------------------	-------------------------------------	----------------------

**U4617.0 INSTALLER ET ENTRETENIR DES SYSTÈMES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE PAR FLUIDE**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

**REMARQUE : Cet ensemble de compétences s'applique à la fois aux systèmes hydrauliques et pneumatiques. Un apprenti ou une apprentie peut acquérir cet ensemble de compétences avec de l'expérience de travail avec l'un ou l'autre de ces types de systèmes.**

Installer et entretenir des systèmes de transmission d'énergie par fluide en appliquant des formules de calcul et des principes de transmission d'énergie par fluide, en installant et en entretenant des appareils de robinetterie de commande, en installant et en entretenant des dispositifs de régulation, en choisissant et en remplaçant des fluides, en installant, en mettant en service, en entretenant et en réparant des systèmes de transmission d'énergie par fluide et les circuits connexes, en installant et en entretenant des filtres, des crépines et le matériel décontaminant connexe, en mettant en place, en installant et en entretenant les conduites de fluide, en installant et en entretenant des actionneurs linéaires et rotatifs, en installant et en réglant des régulateurs à action proportionnelle variable, en installant, en entretenant et en réglant des systèmes de régulation à action proportionnelle à servocommande et en dépannant des systèmes de transmission d'énergie par fluide.

**COMPÉTENCES**

**4617.01 Appliquer les formules de calcul et les principes de transmission d'énergie par fluide** de Boyle, de Charles, de Pascal et de Bernoulli pour déterminer la force, le poids, la masse, la friction, le débit, la pression et l'énergie au moment de l'installation et de l'entretien des systèmes de transmission d'énergie par fluide, conformément aux théories scientifiques reconnues.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◊Signature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

◊ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4617.02**      **Installer et entretenir des appareils de robinetterie de commande** tels des distributeurs à tiroir ou à clapet qui régissent la pression, séquentent les opérations ou déchargent les systèmes, ainsi que des dispositifs de distribution, y compris à tiroir cylindrique, à clapet et rotatifs en recourant aux configurations de port appropriées et à divers dispositifs de commande manuels, mécaniques, électriques et à pilote, en installant des soupapes de commande de débit aux emplacements appropriés, en mesurant le débit d'entrée et de sortie et en tenant compte des écarts de pression et de température conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.03**      **Installer et entretenir des dispositifs de régulation** en réglant des filtres à pression afin d'évacuer l'humidité et les lubrifiants, en utilisant des huiles et en réglant leur débit conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.04**      **Choisir et remplacer des fluides** tels que des fluides à base de pétrole, des fluides résistants au feu et des fluides synthétiques, pour des applications spécifiques, en vérifiant et en remplaçant ceux-ci, au besoin conformément aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.05** **Installer, mettre en service, entretenir et réparer des systèmes de transmission d'énergie par fluide et les circuits connexes**, y compris des accumulateurs, et s'assurer d'en purger l'air et l'huile conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.06** **Installer et entretenir des filtres, des crépines et le matériel décontaminant connexe** afin de s'assurer que les systèmes de transmission d'énergie par fluide sont propres et exempts de contaminants, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.07** **Mettre en place, installer et entretenir des conduites de fluide** tels des tuyaux, des tubes, des tuyaux flexibles, des raccords, des supports, des joints de dilatation et de l'isolant en vérifiant et en remplaçant les pièces usées ou défectueuses pour s'assurer que les systèmes de transmission d'énergie par fluide sont efficaces, étanches et propres, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.08**      **Installer et entretenir des actionneurs linéaires et rotatifs**, y compris des actionneurs à simple et à double effet, des actionneurs à simple et à double tige, des joints d'étanchéité, des garnitures, des joints calotte, des joints toriques, des moteurs à pistons, des moteurs à palettes, des moteurs à engrenages, des lobes et des diaphragmes, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.09**      **Installer et régler des régulateurs à action proportionnelle variable**, y compris des régulateurs directionnels, des régulateurs de débit et de pression, des potentiomètres et des commutateurs de proximité, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.10**      **Installer, entretenir et régler des systèmes de régulation à action proportionnelle à servocommande** conformément aux spécifications du fabricant.

mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4617.11**      **Dépanner des systèmes de transmission d'énergie par fluide**, y compris en ce qui a trait à la pression et au fonctionnement des systèmes, des appareils de robinetterie, des filtres et des commandes électriques et électroniques, en procédant par élimination selon une séquence logique et en utilisant des instruments de mesure appropriés conformément aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4617 : INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE PAR FLUIDE**

<b>Date (mm/jj/aaaa)</b>	<b>Nom du parrain (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du parrain</b>
--------------------------	--	-----------------------------



**U4618.0 EFFECTUER L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET PRÉDICTIF**

**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Effectuer l'entretien préventif et prédictif en utilisant et en entretenant du matériel de mesure des vibrations et d'équilibrage fixe et portatif, en choisissant et en utilisant divers types de matériel d'essai non destructif, en utilisant des ordinateurs et des logiciels pour l'entretien, en utilisant et en entretenant des instruments de mesure du bruit, des instruments de contrôle de la température et de la pression et des instruments à fibres optiques conformément aux spécifications du fabricant et aux règlements du gouvernement.

**COMPÉTENCES**

**4618.01 Utiliser et entretenir du matériel de mesure des vibrations et d'équilibrage fixe et portatif** en prenant la lecture de vitesse, de fréquence, d'amplitude aux appareils de contrôle, en interprétant ces données et en établissant et en consignait la « signature » caractéristique des machines.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

♦ Un formateur ou une formatrice peut être un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(s) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

**4618.02 Choisir et utiliser divers types de matériel d'essai non destructif** et recourir, entre autres, au ressuage, à la méthode Magnaflux, aux ultrasons, aux essais fluoroscopiques et à l'analyse des huiles usées conformément aux spécifications du fabricant et aux règlements gouvernementaux.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N <sup>o</sup> d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4618.03 Utiliser des ordinateurs et des logiciels pour l'entretien** pour gérer, consigner, programmer et faire le suivi des tâches d'entretien préventif et prédictif conformément aux spécifications du fabricant et aux normes de l'entreprise.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4618.04 Utiliser et entretenir des instruments de mesure du bruit** pour repérer et prévenir des problèmes mécaniques et électriques et des défaillances des systèmes de transmission d'énergie par fluide.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**4618.05 Utiliser et entretenir des instruments de contrôle de la température et de la pression et des instruments à fibres optiques** tels des manomètres, des manomètres à tube de Bourdon, des indicateurs électroniques et des thermomètres à bilame et au mercure, en utilisant et en entretenant des instruments de mesure à fibres optiques et à infrarouges pour vérifier et remplacer les pièces usées et défectueuses, et en utilisant et en étalonnant des instruments et des appareils de mesure de précision, conformément aux normes établies et aux spécifications du fabricant.

(mm/jj/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	ØSignature du formateur ou de la formatrice
(mm/jj/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers de l'apprenti(e)

**SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U4618 : EFFECTUER L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET PRÉDICTIF**

Date (mm/jj/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
-------------------	-------------------------------------	----------------------

## **DÉFINITIONS**

### **Attestation de compétences à l'intention des parrains**

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la signature du parrain officiel.

### **Catégorie Apprentis**

Les membres de cette catégorie :

- ont conclu un ou plusieurs contrats d'apprentissage enregistrés (CAE) valides avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'égard de métiers à accréditation obligatoire ou facultative;
- sont titulaires d'une attestation d'adhésion à l'Ordre des métiers de l'Ontario dans la catégorie Apprentis;
- sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti ou aux taux de salaire qui ont été fixés par voie de règlement à l'égard de leur(s) métier(s);
- peuvent rester dans cette catégorie jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur certificat d'apprentissage;
- peuvent se présenter comme étant des apprentis.

### **Catégorie Candidats compagnons**

Est membre de cette catégorie toute personne qui a terminé avec succès un programme d'apprentissage de l'Ontario (et qui détient donc un certificat d'apprentissage) dans un métier à accréditation facultative ou obligatoire qui prévoit un examen sanctionné par un certificat de qualification, mais qui n'a pas réussi cet examen. On ne peut demeurer plus de un an dans cette catégorie.

Sont assujettis aux ratios et (ou) aux taux de salaire qui ont été fixés à l'égard de leur métier, s'ils s'agit d'un métier à accréditation obligatoire.

Peuvent continuer d'exercer légalement leur métier, s'il s'agit d'un métier à accréditation obligatoire, en attendant de passer leur examen (les personnes qui exercent un métier à accréditation facultative ne sont pas obligées d'être membres de l'Ordre pour pouvoir exercer leur métier légalement), et peuvent se présenter comme étant des candidats compagnons (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification et deviennent membres de la catégorie Compagnons. Cependant, ils peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an. S'ils exercent un métier à accréditation facultative, ils peuvent accéder à la catégorie Ouvriers qualifiés une fois le délai de un an écoulé. S'ils exercent un métier à accréditation obligatoire et qu'ils sont membres de la catégorie Candidats compagnons depuis un an, ils ne peuvent plus exercer ce métier légalement avant d'avoir réussi l'examen sanctionné par un certificat de qualification.

### **Catégorie Ouvriers qualifiés**

Catégorie de membres réservée aux personnes qui exercent un métier à accréditation facultative prévoyant ou non un examen sanctionné par un certificat de qualification.

Les membres de cette catégorie :

sont membres de la catégorie Candidats compagnons ou ne sont pas admissibles à celle-ci et, selon une évaluation, possèdent une expérience et (ou) des qualifications équivalentes à un certificat d'apprentissage dans leur métier;

- se préparent à passer l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier, ou n'ont pas l'intention de le passer ou ne l'ont pas réussi;
- peuvent rester dans cette catégorie indéfiniment ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier;
- peuvent se présenter comme étant des ouvriers qualifiés (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

### **Certificat d'apprentissage**

Certificat délivré par le ministre de la Formation et des Collèges et Universités à des personnes qui ont démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

### **Certificat de qualification**

Certificat délivré par le registraire, au nom de l'Ordre, à un compagnon ou une compagne. Sert à prouver que ce dernier ou cette dernière a respecté les exigences liées aux examens / au programme et qu'il ou elle est membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons.

### **Compagnon ou compagne**

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation obligatoire est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient un certificat de qualification temporaire valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier.

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation facultative est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient, à l'égard d'un métier, un certificat de qualification qui a été délivré par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) avant le 8 avril 2013 (dans pareil cas, il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Ordre).

### **Compétence**

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon répétée et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément à la norme de formation.

### **Compétence facultative**

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

### **Compétence obligatoire**

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

### **Conseil de métier**

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le Conseil des nominations à [l'Ordre des métiers de l'Ontario](#) peut, pour chaque métier désigné, nommer un conseil de métier composé de représentants d'employés et d'employeurs de l'industrie. Les conseils de métier ont la responsabilité de fournir des conseils et des recommandations aux conseils sectoriels de l'Ordre relativement aux questions concernant le ou les métiers à l'égard desquels ils ont été créés. En l'absence de nomination d'un conseil pour un métier, le conseil sectoriel du secteur respectif agira comme le conseil de métier par défaut pour ce dernier.

### **Ensemble de compétences**

Groupe de compétences énoncé dans la norme de formation. (Remarque : peut aussi être appelé unité de formation ou objectif général de rendement.)

### **Formateur ou formatrice**

Pour ce métier, le conseil de métier de mécanicien-monteur industriel ou mécanicienne-monteuse industrielle de l'Ordre des métiers de l'Ontario recommande qu'un formateur ou une formatrice soit un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e).

### **Habilité**

Habilité décrite dans la norme de formation (remarque : il s'agit d'une seule habileté et non d'un groupe plus important de compétences, appelé ensembles de compétences, unités de formation ou objectifs généraux de rendement dans la norme de formation et dont fait partie la compétence).

### **Incompétence**

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le comité de discipline de l'Ordre peut juger qu'un membre de l'Ordre est incompétent s'il estime que le membre en question a fait preuve, dans l'exercice de son métier, d'un manque de connaissances ou de compétence ou encore d'indifférence pour le bien-être d'une autre personne. Dans pareil cas, le membre visé peut être jugé inapte à exercer son métier et son attestation d'adhésion / certificat de qualification peut être révoqué, suspendu ou assorti de certaines conditions ou restrictions.

### LOMOA

*Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*

#### **Parrain**

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré (CAE) selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage approuvé et établi par l'Ordre.

#### **Parrain officiel**

Parrain signataire de l'entente ou du contrat d'apprentissage en vigueur. Pour pouvoir former des apprentis, le parrain doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

#### **Personne compétente**

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, une personne compétente est une personne qui :

- possède, en raison de ses connaissances, de sa formation et de son expérience, les qualités nécessaires pour organiser et faire exécuter un travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les règlements pris en application de celle-ci qui s'appliquent au travail et est consciente de tout danger éventuel ou réel en matière de santé ou de sécurité sur le lieu de travail.

#### **Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP)**

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

#### **Programme du Sceau rouge**

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En réussissant un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge. Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils n'aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une *norme d'excellence* interprovinciale dans les métiers spécialisés. Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

#### **Ratios**

Pour obtenir des renseignements à jour sur les ratios compagnon-apprenti, veuillez consulter le site suivant : [www.ordredesmetiers.ca](http://www.ordredesmetiers.ca)

**Remarque :** On considère les membres de la catégorie Ouvriers qualifiés comme des compagnons afin de fixer les ratios pour le métier visé.

### **Signature**

Signature du parrain officiel ou d'un signataire autorisé (p. ex., le formateur ou la formatrice), attestant qu'un apprenti ou une apprentie a acquis une compétence.

### **Superviseur**

Personne qui surveille l'exécution d'une tâche et les actions ou le travail des autres.

### **Travailleur compétent**

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, un travailleur compétent est une personne qui :

- est qualifiée du fait qu'elle possède les connaissances, la formation et l'expérience nécessaires à l'exécution du travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les dispositions de la réglementation qui s'appliquent au travail;
- est consciente de tous les dangers potentiels ou réels en matière de santé ou de sécurité qui sont associés au travail.

## **PRÊT À PASSER L'EXAMEN?**

Pour un bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen d'accréditation final pour être accrédité dans votre métier. Lorsque vous réussissez l'examen, vous pouvez obtenir le statut de membre dans la catégorie compagnon de l'Ordre des métiers de l'Ontario et recevoir un certificat de qualification pour votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen Sceau rouge pour les métiers qui sont désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site [www.red-seal.ca](http://www.red-seal.ca).

Vous passerez un examen provincial pour les métiers qui ne sont pas désignés Sceau rouge.

### **Guide de préparation à l'examen provincial**

[www.ordredesmetiers.ca](http://www.ordredesmetiers.ca)

### **Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen**

Vous disposerez d'un **maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**. Si vous avez besoin de plus de temps, vous devez en faire la demande au moment où vous fixez la date de l'examen, et non la journée de l'examen. Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.

La note de passage est de 70 %.

Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.

### **Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen**

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de l'Ordre des métiers de l'Ontario : [www.ordredesmetiers.ca](http://www.ordredesmetiers.ca).

### **N'oubliez pas ces trois principales étapes :**

1. confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de l'Ordre;
2. communiquez avec les Services à la clientèle de l'Ordre pour acquitter vos frais d'examen;
3. communiquez avec le centre d'apprentissage du ministère le plus près de chez vous afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : [www.services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff](http://www.services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff).



## DOSSIER DU CHANGEMENT DU PARRAIN #1

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
N° du contrat d'apprentissage	
N° de membre de l'OMO	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	

## DOSSIER DE L'ACQUISITION DE LA COMPÉTENCE

N° DE LA COMPÉTENCE	NOM DE L'EMPLOYEUR OU DU PARRAIN	SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR OU DU PARRAIN	DATE (jj/mm/aaaa)

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

*Si vous avez besoin de copies supplémentaires du dossier de l'apprenti ou de l'apprentie, veuillez le photocopier ou consulter le site [www.ordredesmetiers.ca](http://www.ordredesmetiers.ca).*

## DOSSIER DU CHANGEMENT DU PARRAIN #2

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
N° du contrat d'apprentissage	
N° de membre de l'OMO	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	

## DOSSIER DE L'ACQUISITION DE LA COMPÉTENCE

N° DE LA COMPÉTENCE	NOM DE L'EMPLOYEUR OU DU PARRAIN	SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR OU DU PARRAIN	DATE (jj/mm/aaaa)

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

*Si vous avez besoin de copies supplémentaires du dossier de l'apprenti ou de l'apprentie, veuillez le photocopier ou consulter le site [www.ordredesmetiers.ca](http://www.ordredesmetiers.ca).*

## DIRECTIVES RELATIVES À L'ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE

Une fois que l'apprenti ou l'apprentie a terminé toute sa formation en classe ainsi que les heures d'apprentissage qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans la norme de formation pour ce métier :

1. l'apprenti ou l'apprentie et le parrain remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et l'attestation de compétences à l'intention des parrains figurant aux pages suivantes;
2. ils signent les attestations et les soumettent au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région. (Pour trouver le centre le plus près de chez vous, vérifiez les coordonnées à l'adresse [http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff\\_fr](http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr) ou communiquez avec Emploi Ontario en appelant sans frais le 1 800 387-5656.
3. Comme ce métier est fondé sur les compétences, toutes les compétences obligatoires énoncées dans la norme de formation doivent être confirmées. Si le parrain termine la formation de l'apprenti ou de l'apprentie avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti ou de l'apprentie. Un exemple de demande serait une lettre du parrain qui confirme que l'apprenti ou l'apprentie a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) n'ont pas besoin d'inclure leur norme de formation; ceux qui remettent l'attestation en personne au centre d'apprentissage de leur région doivent apporter leur norme de formation avec eux.

Le personnel du ministère peut communiquer avec l'apprenti ou l'apprentie ou encore le parrain pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le ministère délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti ou à l'apprentie.

L'Ordre des métiers de l'Ontario sera avisé de cette attestation de fin d'apprentissage et terminera l'adhésion de la personne dans la catégorie Apprentis du métier. Si l'apprenti ou l'apprentie a terminé un programme relatif à un métier à accréditation obligatoire, l'Ordre inscrira automatiquement l'apprenti ou l'apprentie en tant que membre de la catégorie Candidats compagnons afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen d'accréditation. S'il ou elle a terminé un programme relatif à un métier à accréditation facultative, l'apprenti ou l'apprentie peut présenter une demande d'adhésion dans la catégorie Candidats compagnons.

Avant de prendre rendez-vous pour passer l'examen une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée par le ministère, la personne doit d'abord communiquer avec les services à la clientèle de l'Ordre au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour payer les frais d'examen d'accréditation.

## ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE

*Veillez remplir les deux côtés de l'attestation, y compris l'attestation de compétences à l'intention des parrains (consulter le verso de l'attestation). Une fois les deux côtés remplis, soumettez l'attestation au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse [http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff\\_fr](http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr) ou en appelant Emploi Ontario au 1 800 387-5656).*

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPRENTI OU L'APPRENTIE	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le ministère	
Numéro(s) de téléphone	

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN	
Dénomination sociale	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du parrain ( <i>nom en lettres moulées</i> )	
Adresse électronique	

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage ( <i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i> )	
Heures de formation? ( <i>documentation jointe</i> )	Oui ( ) Non ( ) Sans objet ( )
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui ( ) Non ( ) Sans objet ( )

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

**X** \_\_\_\_\_  
Signature (apprenti-e)                      Date

**X** \_\_\_\_\_  
Signature du signataire autorisé du parrain                      Date

## ATTESTATION DE COMPÉTENCES À L'INTENTION DES PARRAINS

*Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières de la norme de formation. En signant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon finale, à titre de parrain de l'apprenti ou de l'apprentie, qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble de compétences.*

N° DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	TITRE DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	SIGNATURE DU SIGNATAIRE AUTORISÉ
U4600.0	SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES	
U4601.0	COMMUNIQUER	
U4602.0	UTILISER DES DESSINS ET DES SCHÉMAS	
U4603.0	UTILISER DES OUTILS À MAIN ET DES OUTILS MOTORISÉS	
U4604.0	UTILISER DES MACHINES-OUTILS	
U4605.0	UTILISER DES INSTRUMENTS DE MESURE DE PRÉCISION	
U4606.0	UTILISER DES MATÉRIAUX ET DES DISPOSITIFS DE FIXATION	
U4607.0	UTILISER DES LUBRIFIANTS	
U4608.0	ARRIMER ET LEVER DES CHARGES	
U4609.0	INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE MANUTENTION DES MATÉRIAUX	
U4610.0	INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE	
U4611.0	INSTALLER ET ENTREtenir DES COMPRESSEURS	
U4612.0	INSTALLER ET ENTREtenir DES POMPES	
U4613.0	INSTALLER, METTRE EN SERVICE ET ENTREtenir DES MOTEURS PRINCIPAUX ET DES MACHINES	
U4614.0	SOUDER ET JOINDRE PAR BRASAGE FORT ET TENDRE	
U4615.0	INSTALLER ET ENTREtenir DES ROULEMENTS, DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ ET DES GARNITURES	
U4616.0	INSTALLER ET ENTREtenir DES VENTILATEURS ET DES SOUFFLANTES	
U4617.0	INSTALLER ET ENTREtenir DES SYSTÈMES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE PAR FLUIDE	
U4618.0	EFFECTUER L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET PRÉDICTIF	

### RÉSERVÉ AU MFCU

Vérification que le parrain est le parrain officiel le plus récent :      Oui ( )      Non ( )  
 Documentation jointe en appui aux heures complétées :      Oui ( )      Non ( )  
 Vérification que la formation en classe est terminée :      Oui ( )      Non ( )

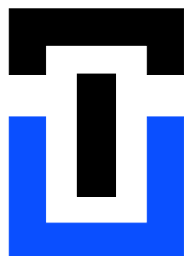
Nom de l'employé(e) \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

## CENTRES D'APPRENTISSAGE DU MFCU EN ONTARIO

Lieu	Adresse	Lieu	Adresse
<b>Barrie</b> 705 737-1431	55, Cedar Pointe Drive, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	<b>North Bay</b> 705 495-8515	200, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
<b>Belleville</b> 613 968-5558	199, rue Front, Belleville (Ontario) K8P 3B5	<b>Ottawa</b> 613 731-7100	Preston Square, 347, rue Preston 3 <sup>e</sup> étage, Ottawa (Ontario) K1S 3H8
<b>Brantford</b> 519 756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	<b>Owen Sound</b> 519 376-5790	1450, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
<b>Chatham</b> 519 354-2766	870, rue Richmond Ouest, 1 <sup>er</sup> étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	<b>Pembroke</b> 613 735-3911	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
<b>Cornwall</b> 613 938-9702	132, 2 <sup>e</sup> rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	<b>Peterborough</b> 705 745-1918	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
<b>Dryden</b> 807 223-4632	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	<b>Pickering (Ville de)</b> 905 837-7721	1420, rue Bayly, bureau 1, Pickering (Ontario) L1W 3R4
<b>Elliot Lake</b> 705 848-4661	50, promenade Hillside Nord, Elliot Lake, (Ontario) P5A 1X4	<b>Sarnia</b> 519 542-7705	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
<b>Fort Frances</b> 807 274-8634	922, rue Scott, 2 <sup>e</sup> étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	<b>Sault Ste. Marie</b> 705 945-6815	477, rue Queen Est, 4 <sup>e</sup> étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
<b>Hamilton (Centre)</b> 905 521-7764	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 <sup>e</sup> étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	<b>St. Catharines</b> 905 704-2991	Garden City Tower, 301, rue St Paul, 10 <sup>e</sup> étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
<b>Kapuskasing</b> 705 337-4381	Complexe du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	<b>Sudbury</b> 705 564-3030	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
<b>Kenora</b> 807 468-2879	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	<b>Thunder Bay</b> 807 346-1550	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
<b>Kingston</b> 613 548-1151	Cornell Corporate Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	<b>Timmins</b> 705 235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
<b>Kitchener</b> 519 653-5758	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	<b>Toronto (Centre)</b> 416 326-5800	625, rue Church, 1 <sup>er</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
<b>London</b> 519 675-7788	1200, Commissioners Road Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	<b>Windsor (Centre)</b> 519 973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 <sup>e</sup> étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8
<b>Mississauga (Ville de)</b> 905 279-7333	The Emerald Centre, 10, promenade Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6		

Pour la liste des centres actuels, veuillez consulter le site : [http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff\\_fr](http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr)





**ONTARIO COLLEGE OF TRADES**

**ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO**

[ordredesmetiers.ca](http://ordredesmetiers.ca)

[unsalaireenapprenant.ca](http://unsalaireenapprenant.ca)

PROGRAMME  PROGRAM  
EXCELLENCE  
**SCEAU ROUGE • RED SEAL**



[@ordredesmetiers](https://twitter.com/ordredesmetiers)